



Transformez des vies,

devenez famille d'accueil

L'association HANDI'CHIENS éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de **handicap** et/ou de **vulnérabilité**.

UN CHIEN D'ASSISTANCE EN ÉDUCATION DANS L'ENTREPRISE : un puissant vecteur de cohésion et de sens pour les équipes

Le cadre légal :

Conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées (articles 53 et 54), les chiens-guides d'aveugles ou d'assistance sont :

- dispensés du port de la muselière
- autorisés à accompagner leur maître dans les transports, les lieux ouverts au public ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative, sans facturation supplémentaire.

Les chiens d'assistance en formation bénéficient des mêmes droits que les chiens d'assistance remis.

Les prérequis à l'accueil du chien :

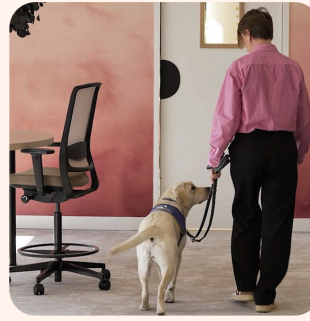
- Un entretien ou une rencontre avec un encadrant HANDI'CHIENS pour évaluer votre mode et cadre de vie, ainsi que de travail.
- Un accord écrit de l'entreprise est indispensable. Il doit être transmis à HANDI'CHIENS.
- Les équipes concernées (RH, sécurité...) doivent être informées, et la présence du chien déclarée à votre assurance individuelle et à celle de votre entreprise.
- Les espaces de l'entreprise autorisés ou non au chien (laboratoire, restauration...) sont à définir en amont.
- Une présentation de la démarche est recommandée en réunion CSE ou CHSCT (ou équivalent interne), ainsi que la sensibilisation des salariés à l'arrivée du chien via une réunion d'informations.

Les consignes :

- La présence du chien sur le lieu de travail doit être progressive, adaptée et définie avec l'aide de l'encadrant HANDI'CHIENS.
- Le chien a un environnement de travail calme, sécurisé et équipé d'un espace de repos (matériel fourni par l'association : parc à chiot, tapis, gamelle...)
- L'apprenti chien d'assistance porte une cape bleue « en formation ». Il ne doit pas être sollicité, caressé ou nourri. Des interactions ponctuelles et encadrées, avec vos collègues et votre accord, seront possible pendant des moments de détente journaliers.
- La communication interne de l'entreprise peut faciliter la démarche et le respect des consignes en les relayant et en présentant l'importance des chiens d'assistance, formés par HANDI'CHIENS.

Vous travaillez en entreprise ?

Vous pouvez vous **engager** à nos côtés : accueillez un futur handi'chiens, et vivez une expérience solidaire unique.



LA FORMATION DE NOS HANDI'CHIENS



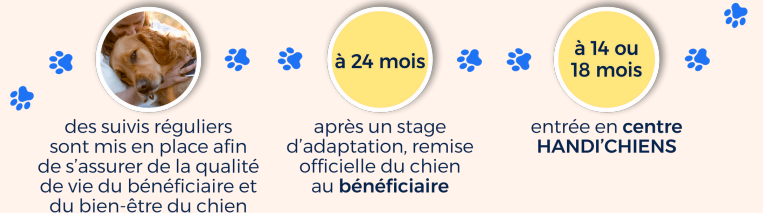
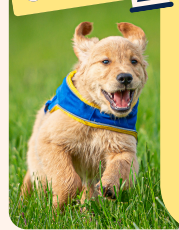
les chiots grandissent en famille d'accueil élevage ou en élevage partenaire

à 2 mois

arrivée en famille d'accueil

LES PRÉREQUIS POUR ÊTRE FAMILLE D'ACCUEIL

- 12 à 16 mois d'engagement bénévole, d'amour et d'éducation du futur handi'chiens
- 2h de cours tous les 15 jours avec les autres familles d'accueil de votre délégation (1 fois par semaine au démarrage)
- Pas plus de 4h de solitude par jour pour un futur handi'chiens



des suivis réguliers sont mis en place afin de s'assurer de la qualité de vie du bénéficiaire et du bien-être du chien

à 24 mois

après un stage d'adaptation, remise officielle du chien au bénéficiaire

à 14 ou 18 mois

entrée en centre HANDI'CHIENS

01 Puis-je devenir famille d'accueil si je n'ai jamais eu de chien ?

Oui. Avoir eu un chien peut aider, mais ce n'est pas obligatoire. Ce qui compte, c'est votre **motivation**, votre **disponibilité** et votre envie de vous investir. HANDI'CHIENS vous forme et vous accompagne à chaque étape.

02 Puis-je vivre en appartement ? Et prendre les transports ?

Le chien **apprend** à vivre dans différents environnements, y compris en ville et en appartement. Les transports font partie de sa **sociabilisation**, tout comme les bruits et la foule, toujours avec l'accompagnement de votre encadrant pour une acclimatation progressive.

03 Comment gérer l'arrivée du chien en entreprise ?

Lorsqu'un chien en formation arrive dans un nouvel environnement, il peut se manifester par des comportements : des couinements, des petits sauts. Ces réactions sont souvent liées au stress face à un contexte inconnu. D'où l'importance de la période d'adaptation.



Je découvre les témoignages



Je deviens famille d'accueil

